



Services Municipaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 André Filteau 418-339-2343

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Denis Naud 418-339-2047

Poste No 6 Raymond Beaudoin 418-325-4818

Incendie/ Ambulance/Police : **911**

Services municipaux

Permis de construction : 418-339- 2543

René Savard, directeur général

Bibliothèque 418-339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Services Sociaux

O.M.H du Grand Portneuf 1-833-284-0016

(info@omhgp.com)

Entraide St-Casimir 418-339-3234

Prévention Suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services Québec : 1-877-644-4545.

Travaux publics

David Grondin 418-339-2543

Service Paroissiaux

Presbytère 418-339-2951 (mardi de 9h00 à 11h30)

Denis Bélanger, prêtre modérateur

Michel Laquerre, responsable 418-339-2784

Gilles Naud, resp. cimetière 418-339-3086

Paroisse Sacré-Cœur de Jésus

Françoise Marcotte, secrétaire 418-268-3220

L'Éclaireur 418-339-2543

Mise en page : Carole Germain

PUBLICATION DANS L'ÉCLAIREUR

Afin d'informer la population, nous invitons les organismes communautaires de la municipalité à nous faire parvenir la programmation de leurs activités.

Date de tombée : 15 du mois pour l'édition du mois suivant.

À noter que pour l'édition du mois de janvier 2021, la date de tombée est devancée au 10 décembre.

C'est avec plaisir que nous publierons vos informations.

LE CONTENU DU JOURNAL L'ÉCLAIREUR EST LIMITÉ À DE L'INFORMATION. LA MUNICIPALITÉ N'ACCEPTE PAS D'ARTICLES D'OPINION DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'ACCEPTER OU DE REFUSER CERTAINS TEXTES.

PROCHAINE PUBLICATION : 27 NOVEMBRE 2020

DATE DE TOMBÉE : 15 NOVEMBRE 2020

(APRÈS CETTE DATE, AUCUN ARTICLE NE SERA ACCEPTÉ)



Abrégé de la séance ordinaire du 13 octobre 2020

- Adoption du règlement numéro 193-2020 modifiant le règlement uniformisé numéro RMU 2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie concernant l'interdiction de stationnement aux approches du pont des Lefebvre (Route des Lefebvre).
- Adoption du premier projet de règlement numéro 195-2020 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.
- La municipalité présentera une demande d'aide financière pour la formation de ses pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique. Cette demande sera faite par l'intermédiaire de la MRC de Portneuf.
- Acceptation du dépôt du rapport annuel 2019 de la gestion de l'eau potable.
- Autorisation au Club motoneige Alton à emprunter les rues Baribeau, des Moissons et Place de l'Église ainsi que la partie la plus à l'est possible du lot situé derrière la rue Baribeau pour le passage des motoneiges.
- Adjudication d'un contrat à Pavco inc. pour la somme de 69 783.47\$ (taxes incluses) à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour des travaux d'asphaltage dans la municipalité.
- Le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de retirer l'article 81 du projet de loi 67 afin de trouver une solution raisonnable permettant aux municipalités de conserver leur pouvoir de zonage et d'assumer leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain, et de conserver le droit des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie.
- Le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaire et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.
- La municipalité appuie le projet de construction d'un centre d'expertise et de formation en combustion de biomasse promu par la Chambre de commerce du secteur ouest de Portneuf, un projet qu'elle considère essentiel pour le développement et la valorisation du chauffage à la biomasse forestière au Québec.
- La municipalité autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés afin de réaliser la mise à jour de sa politique Municipalité amie des aînés (MADA).

Vous pouvez consulter les procès-verbaux et les règlements en ligne sur le site internet de la municipalité au www.saint-casimir.com

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 9 novembre 2020 à 20h00**.

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier



PRATIQUE DE DÉNEIGEMENT INTERDITE

RAPPEL DES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT 301 DE LA MRC DE PORTNEUF RÉGISSANT LES MATIÈRES RELATIVES À L'ÉCOULEMENT DES EAUX DES COURS D'EAU DE LA MRC DE PORTNEUF

Chapitre 4 / Article 4.1 Prohibition

Aux fins de la présente section, constitue une obstruction et est prohibé le fait pour le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble riverain de permettre ou de tolérer la présence d'un objet ou d'une matière ou la commission d'un acte qui nuit ou peut nuire à l'écoulement normal des eaux dans un cours d'eau, comme **le fait de pousser, déposer ou jeter de la neige dans un cours d'eau** dans le cadre d'une opération de déneigement ou à toute autre fin non autorisée;

Chapitre 5 / Article 5.1 Sanctions pénales

Nonobstant l'existence de tout recours civil, toute personne qui contrevient à l'une disposition des chapitres 3 et 4 du présent règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une peine d'amende comme suit :

Pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique, l'amende minimale est de 300 \$ et maximale de 1 000 \$ et, s'il s'agit d'une personne morale, l'amende minimale est de 600 \$ et maximale de 2 000 \$.

Pour une récidive, les montants mentionnés à l'alinéa précédent sont doublés.

La peine d'amende peut être exigée pour chaque jour que dure l'infraction, s'il s'agit d'une infraction continue.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier
2020-10-15

Abri d'auto saisonnier, clôture et balise à neige **Rappel des dispositions de la réglementation municipale**

Avec l'arrivée à grands pas de la saison froide, la Municipalité tient à rappeler à la population les dispositions contenues à l'article 8.2.1 du Règlement de zonage 139-2015 concernant les abris d'autos saisonniers, les clôtures et les balises à neige.

Les abris d'autos saisonniers ainsi que l'installation de clôtures et de balises à neige sont autorisés dans toutes les zones de la municipalité pour la période du 15 octobre 2020 jusqu'au 15 mai 2021.

Abri d'auto saisonnier :

Celui-ci doit être érigé à l'intérieur des limites d'une case de stationnement ou d'une allée d'accès ou dans la cour arrière à une distance minimale d'un mètre cinquante (1,5 m) de toute ligne de terrain délimitant cette cour.

Il doit être situé sur le même terrain que le bâtiment principal qu'il dessert. Il peut être érigé sur un accès piétonnier existant à l'entrée d'un bâtiment. Un abri d'auto saisonnier ou un abri d'hiver doit être implanté à une distance minimale d'un mètre (1 m) à l'arrière de la bordure ou du trottoir selon le cas. En l'absence d'une bordure ou d'un trottoir, il doit être implanté au-delà de la ligne de rue (et non à partir de la fin du pavage) et s'il y a lieu, à une distance minimum d'un mètre (1 m) de la limite extérieure du fossé.

Un abri d'auto saisonnier ou un abri d'hiver doit également être implanté à une distance minimum d'un mètre (1 m) d'une borne-fontaine. En aucun temps il doit être fixé ou autrement rattaché à tout équipement public ou utilité publique ni obstruer la visibilité de tout panneau ou équipement de signalisation depuis la voie de circulation.

Clôtures et balises à neige :

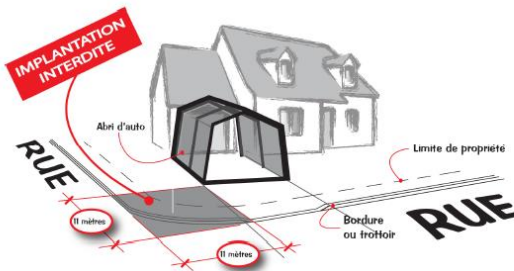
Afin de faciliter les opérations de déneigement, les clôtures et les balises à neige doivent être installées de façon à ne pas empiéter à l'intérieur de l'emprise de la rue (ce qui inclut l'accotement, les trottoirs ainsi que la lisière de terrain qui leur est parallèle).

Par ailleurs, sur tout terrain d'angle, un abri d'auto saisonnier, un abri d'hiver et une clôture à neige sont assujettis aux dispositions du Règlement de zonage relatives à l'observation d'un triangle de visibilité.

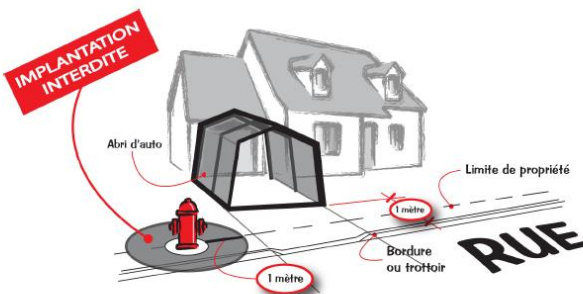
La Municipalité vous remercie de votre collaboration tout en vous souhaitant de bons préparatifs pour le prochain hiver.

NORMES D'IMPLANTATION DES ABRIS D'AUTOS SAISONNIERS

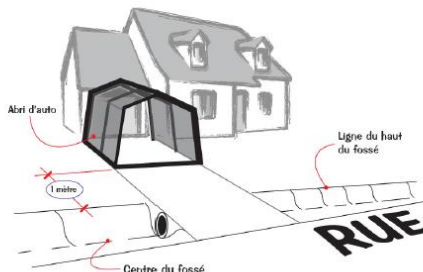
IMPLANTATION
SUR UN COIN
DE RUE



IMPLANTATION
SUR UN
TERRAIN
RÉGULIER



IMPLANTATION
SUR UN
TERRAIN AVEC
UN FOSSE
PLUVIAL





PROGRAMME D'AUTO-INSPECTION EN PRÉVENTION DES INCENDIES

Depuis quelques années, le Service de sécurité incendie (SSI) de la Municipalité de Saint-Casimir fait des visites de prévention des incendies chez les citoyens.

Étant donné la situation actuelle, le SSI a choisi de s'orienter vers un formulaire d'auto-évaluation pouvant être rempli en ligne. En procédant ainsi, il est possible d'éviter les visites à domicile, de contribuer à réduire la propagation de la Covid-19 et d'assurer la sécurité des membres de votre Service de sécurité incendie.

Par ailleurs, la Municipalité de Saint-Casimir s'est dotée depuis quelques mois d'un système d'alerte concernant la sécurité civile. La sécurité civile désigne tous les moyens mis en œuvre par les organismes publics (municipalité, pompiers, policiers, etc.) pour assurer la sécurité des citoyens, des biens et de l'environnement lors d'événements d'envergure risquant de menacer votre sécurité.

À cet effet, l'application Echo MMS permet de joindre les citoyens rapidement advenant le cas où la municipalité doit le faire en urgence. Les messages envoyés pourraient être, par exemple, un avis de tornade, d'inondations, de tempête de neige, de fermeture temporaire de route ou même encore les avis d'ébullition de l'eau potable dans votre secteur.

La municipalité profite donc de cette démarche pour recueillir les renseignements nécessaires à la mise en place de ce système. Veuillez prendre note que les renseignements recueillis resteront confidentiels et seront strictement utilisés par la municipalité. Vous aurez donc dans les prochaines semaines plus de détails concernant la mise en place de cette application.

Pour ce qui est du formulaire d'auto-inspection, vous trouverez le lien sur la page d'accueil du site Internet de la municipalité www.saint-casimir.com et sur les pages Facebook « [Loisirs de Saint-Casimir](#) » et « [Service de Sécurité Incendie Saint-Casimir](#) ». Vous pouvez aussi envoyer un courriel à l'adresse plus bas et nous vous enverrons le lien.

Si vous avez des questions ou pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec les responsables de la prévention des incendies par courriel à l'adresse preventionincendie@saint-casimir.com ou avec la municipalité au 418 339-2543.

Nous vous remercions de votre collaboration afin de remplir rapidement le formulaire d'auto-inspection. Si vous n'êtes pas en mesure de le remplir par Internet, veuillez communiquer avec la municipalité et un responsable communiquera avec vous pour le remplir à distance.

Patrick Auger
Directeur du Service de sécurité incendie
21 octobre 2020



AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2021-2022-2023

Avis est par les présentes donné, par le soussigné, que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Casimir, devant être en vigueur pour les trois prochains exercices financiers, est déposé et que toute personne peut en prendre connaissance durant les jours et heures d'ouverture du bureau de la mairie.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC de Portneuf
185, route 138
Cap-Santé (Québec) G0A 1L0

- être faite sur le formulaire prescrit au paragraphe 2 de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé « Demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière » (disponible au bureau municipal);
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 385 adopté par le Conseil de la MRC de Portneuf le 12 décembre 2018, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, ce 22^{ème} jour d'octobre 2020.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

TAXES IMPAYÉES

La liste des taxes municipales et scolaires impayées sera déposée à la séance du conseil municipal le lundi 9 novembre 2020.



LIGNE ENTRAIDE AINÉS PORTNEUF

418-337-3658

(Accessible de 8 h à 19 h / 7 jours sur 7)

Écocentre de St-Alban / Heures d'ouverture	
<p>COORDONNÉES :</p> <p>1160, Route Philomène-Thibodeau (route 354) G0A 3B0</p> <p>Téléphone : 418-876-2714 ou sans frais : 1-866-760-2714</p>	<p><u>HORAIRE :</u></p> <p><u>Jusqu'au 15 novembre 2020</u> Lundi, vendredi et samedi : 8h à 16h45</p> <p><u>À compter du 16 novembre 2020</u> Vendredi et samedi : 8h à 15h45</p>
Écocentre de St-Ubalde / Heures d'ouverture	
<p>COORDONNÉES :</p> <p>570, Rang St-Paul G0A 4L0</p> <p>Téléphone : 418-876-2714 ou sans frais : 1-866-760-2714</p>	<p><u>HORAIRE :</u></p> <p>Mercredi, vendredi et samedi : 8h00 à 16h45</p> <p><u>Fermeture pour la saison hivernale à la mi-novembre.</u> <u>Réouverture prévue au printemps 2021.</u></p>

Bureau local fermé.

La **réouverture de l'église de Saint-Casimir** a eu lieu, le « samedi 25 juillet 2020 ».

Le **dimanche 27 septembre 2020** après la **messe** célébrée par l'abbé Henri-Paul Potvin et des fidèles présents, le **7^e tirage** de 10 des **400 billets vendus** au profit de l'église de Saint-Casimir a été effectué.

Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous lors des prochaines célébrations, **À TOUS LES DIMANCHES DU MOIS : 9h00.** *Accès par les portes centrales uniquement en ce temps de pandémie... Les consignes sanitaires sont bien respectées.

Résultats : Les noms pigés sont les suivants :

1^{er} prix de 200\$: **Mme Aline Boucher**, Pied-de-la-Montagne, Saint-Casimir.

2^e prix de 100\$: **Mme Louiselle Soulard**, Rue Tessier Ouest, Saint-Casimir.

3^e prix de 50\$: **Mme Thérèse Naud**, Rue des Pionniers, Saint-Casimir.

Les chèques aux gagnants seront expédiés par la poste ultérieurement.



Félicitations à vous et merci spécial aux détenteurs de billet(s) pour leur générosité !

Le prochain tirage sera effectué après la messe : **dimanche le 25 octobre 2020.**

Louiselle Soulard (Duchesneau), membre du CCOL pour l'église de Saint-Casimir

L'ARDOISE

Nos services sont
GRATUITS!

POUR QUI?

Adultes de 16 ans et plus, de milieux et de **niveaux différents**, ayant des besoins en **alphabétisation** ou en **francisation**.



POURQUOI?

Pour...

Apprendre ou revoir des notions de base en **lecture, écriture, mathématiques**, etc.

Avoir des acquis **présecondaire**

Rédiger une lettre ou un **courriel**

Intégrer les technologies de l'information et **s'initier à l'informatique**

Remplir un **document** (ex: assurance-emploi, formulaires, impôts, etc.)

Apprendre à faire un **budget** / à gérer son temps / à **s'organiser**

Aider les parents pour l'**aide aux devoirs**

Comprendre la posologie d'un **médicament**, un mode d'emploi, une facture, etc.

Apprendre le français (**francisation** : nouvelle offre à L'Ardoise!)

Apprendre dans un contexte de **boutique-école (Le Garde-Manger à St-Casimir)**

Pour briser l'isolement ou pour **améliorer son quotidien**, tout simplement!



OÙ ET QUAND?

Au 145 Boul. de la Montagne à **Saint-Casimir**
ET aux différents points de service dans la
région de Portneuf, selon les besoins!

Inscription en tout temps (cours entre
septembre et mai)!

Appelez-nous ou écrivez-nous pour plus
d'informations!

ardoise.alpha@gmail.com / 418.339.2770

COMMENT?

Au rythme de chacun dans un
environnement chaleureux!

Accompagnement personnalisé: individuel
ou en très petit groupe!

NAVETTE OR de la **Corporation de Transport** **régional de Portneuf**

La prochaine navette au
départ de Saint-Casimir aura
lieu le **jeudi 12 novembre**
2020 à 8h15, à l'Église.

Pour réserver votre place :

1-877-329-3686 (du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 16h30)

4,25\$ pour un aller simple

- ***Veillez noter que le port du masque est obligatoire dans l'autobus et ce, durant tout le trajet vers votre destination.***

OUVROIR ST-CASIMIR

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE L'OUVROIR EST FERMÉ TEMPORAIREMENT ÉTANT DONNÉ LA SITUATION ACTUELLE AVEC LA COVID-19.

CEPENDANT, LA CLOCHE BLEUE EST DE NOUVEAU DISPONIBLE POUR LE DÉPÔT DES SACS DE VÊTEMENTS. C'EST LA RESSOURCERIE QUI SE CHARGERÀ DE LA VIDER.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

Nouvelles de la bibliothèque

NOUVEAUTÉS - ALBUMS JEUNES

L'Agent Jean	A. Alex
Saison 2 V.4 Défragmentation	
Crimes à la ferme	Dumais Sandra
Mystérieuse disparition de vache	
Les histoires de Mini Jean	Larochelle Alexandra
Mauvais rêve	
Joyeux anniversaire Henry	
Super chien V.1	Pilkey Dav

NOUVEAUTÉS - ROMANS ADULTES

A train perdu	Saucier, Jocelyne
Au pied du grand chêne	Caron, Louise
C'est arrivé la nuit	Levy, Marc
Chapleau depuis ses débuts	Chapleau, Serge
Cibles, Les	Brouillette, Chrystine
Crépuscule et l'aube, Le	Follet, Ken
Du côté des Laurentides	Tremblay D'Essiambre, Louise
V.1 L'école du rang	
V.2 L'école du village	
V.3 La maison des docteurs	
En route vers Nowhere	Laurin, Sophie
Énigme des Trois-Rivières, L'	Gendron, Yannick
Enlèvement	Lessard, Daniel
Femmes sans merci	Lackberd, Camilla
Histoires de mamans	Lakhari, Nadia
Institut, L'	King, Stephen
Midnight sun (suite Twilight)	Meyer, Stéphanie
Nikels boy	Whitehead, Colson
On tue la une	Plusieurs auteurs
Pension Caron, La. V..1	Charland, Jean-Pierre
Planète des chats, La	Werber, Bernard
Sault-au-matelot	Dupuis, Daniel
Sel de tous les oublis, Le	Khadra, Yasmina
Terre de tous les espoirs, La	Bégin, Rachel
Une douce odeur de pluie	Moyes, Jojo

STATISTIQUES DE JANVIER AU 30 SEPTEMBRE

Nombre d'abonnés	Adultes	Enfants	TOTAL
	132	124	256
Nombre de prêts	Adultes	Enfants	TOTAL
	848	415	1263
Livres numériques	74 (prêts)		
Revue numérique	50 (prêts)		
Collection (Volumes)	Local	déposé	TOTAL
	8071	1992	10 063

Au moment de la préparation de l'Éclaireur pour le mois de novembre, la bibliothèque est fermée jusqu'au 1^{er} novembre. Dès que nous aurons la permission d'ouvrir la bibliothèque vous serez informés. Surveillez les annonces, ou téléphonez à la bibliothèque et laissez un message. **Tél : 418-339-2909**

GÉNÉALOGIE.

Si vous avez besoin de renseignements concernant la généalogie, contactez André Filteau à cette adresse filteauandre3@gmail.com ou à l'adresse suivante shgsc@hotmail.com.

Il se fera un plaisir de répondre à votre demande

Semaine de la généalogie en novembre. Vous serez informés si elle a lieu.

VOLUMES À VENDRE

L'achat de volumes de généalogie est toujours possible.

Baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Alban de Portneuf, (1856-2007)	38,00 \$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir	30,00 \$
Familles et patrimoine bâti de Saint-Casimir	34,00 \$
Naissances et décès de Saint-Thuribe de Portneuf	15,00 \$
Naissances, mariages et décès de Saint-Casimir de Portneuf	38,00 \$
Saint-Casimir de Portneuf. Généalogie des familles établies après 1842	42,00 \$
Baptêmes, sépultures (1680-1969) et mariages de Grondines	35,00 \$
Patrimoine bâti de Saint-Thuribe – 118 page	20,00 \$
Histoire civile de Saint-Casimir de Portneuf – 318 pages	30,00 \$
Généalogie des Familles Hamelin, Grondines et Laganière 1679 – 1979	40,00 \$

Tel : 418-339-2909

Petites annonces

Terrain à vendre

Terrain boisé à vendre à Saint-Casimir

Très bien situé, à la sortie du village, **boulevard de la Montagne**, avant le # 170, **grand terrain boisé** avec « **possibilité de construction** ». Superficie 1 488.30 mètres carrés. **Service d'aqueduc inclus**. À proximité de tous les services : **épicerie, quincaillerie, station d'essence et garage, école, pharmacie, hébergement, caisse, etc. ...**

Louiselle Soulard 418-339-2852

Nouveau!

municipalité de
Saint-Casimir

Développement résidentiel municipal
(avec tous les services)

1,50\$
du pied carré

1^{re} phase **2^e phase**

Zone agricole

11 780	12 800	13 910	12 400	12 400	12 900	12 400
Vendu	Vendu	Vendu	Vendu	5	Vendu	7

Rue des Moissons

13	Vendu	11	10	Vendu	8
18 400	10 000	15 000	14 742	8 500	12 000

Rue des Promesses

Rue Barbeau

418 339-2543
www.saint-casimir.com
Entre montagnes et rivières

BOTTIN DES ENTREPRISES

CATEGORIE	NOM	TELEPHONE
ALPHABÉTISATION	L'Ardoise	418-339-2770
ALIMENTATION	Marché Alain Thibault	418-339-2930
	Dépanneur Super soir	418 339-3455
	Le Garde-Manger	418-339-2770
	Nomade Junerie inc. (Kombuca de miel)	418 455-2899
	La Ferme des jeunes pousses (Marc-André Demers)	418-933-4985
APICULTEUR / MIEL	Jean-Claude Tessier	418 339-2810
	Ferme Apicole Mosaïque	418 455-2899
ARTISANAT	Pied-de-Poule (rendez-vous uniquement)	418-997-2169
BOUTIQUE	La Ruche Voisine (miel, artisanat et produits du terroir)	418-455-2899
CHENIL	Chenil de JUCO	418 339-3829
CHIROPRATIQUE	Chiropratique St-Casimir	418-339-4070
COIFFEURS (EUSES)	Boutique O'Poil	418-325-5776
	Salon Mode Chantal Langlois	418-339-3223
	Coiffure Sylvie Gingras	418-325-5111
	Salon Lynda Bédard	418-339-3039
	Salon Sophie Tessier	418-339-2870
CONSTRUCTION	CYM Construction inc. (entrepreneur général)	418-284-4089
DESCENTE EN RIVIÈRE	Les Excursions de l'Ouest	418-339-3410
ELECTRICIEN	Entreprises A. Massicotte Électrique	418-216-2058
	Entreprises Électro-Paul	418-339-2683
ÉMONDAGE	Les Entreprises A. Massicotte Électrique, Division Émondage	418-216-2058
ENGRAIS	Centre d'engrais Portneuf-Mauricie	418-339-2869
ENTREPOSAGE	Marcel Béland	418-339-2751
ENTRETIEN PAYSAGER	Gerry Welsh	418-339-2214
FUNERARIUM	Funérarium Lacoursière	418-339-2212
GARAGE	Garage Jean-Noël Sauvageau	418-339-2634
	Garage Ghislain Tessier	418-339-3133
	PJ Service Mécanique	418-339-2194
	Julien Auto St-Casimir	418-339-2844
GRAPHISME	Ordi-concept Lise Brochu	418-339-2144
HEBERGEMENT	Auberge du Couvent	418-339-3232
	Gîte Le temps futile	418-339-4483
	Gîte pour les Amis	418-339-2320
INDUSTRIE	Contreplaqué Saint-Casimir	418-339-2313
	Les Contenants Durabac inc.	418-339-2191
LAVAGE SOUS-PRESSION	Lavage DMP (Kevin Perron)	418-284-3631
LOCATION CHAPITEAUX	Relais du Lac Blanc 1991	418-339-2979

MATÉRIAUX RECYCLES	Matériaux récupérés de Portneuf	418 339-1212
MICROBRASSERIE	Microbrasserie Les Grands Bois	418-325-4211
NOTAIRE	Me Joscelyn Bélanger	418-325-2507
ORGANISATION EVENEMENT	Les évènements Bro-mar	418-339-2144
PHARMACIE	Pharmacie Mailhot, Robitaille, Moisan (Brunet)	418-339-3456
PHOTOGRAPHE	Photographies Étienne DuSablon	418-339-2653
PISCICULTURE	J.K.L. La Cédrière Bio-Pisciculture	418-339-1222
QUINCAILLERIE	BMR / La Coop Novago	418-339-2011
RÉSIDENCE POUR AÎNÉS	Résidence St-Casimir	418-339-2711
	Maison des Pionniers	418-339-3131
RÉSIDENCE POUR HANDICAPÉS	Yves Savard	418 339-3282
RESTAURATION (BAR)	Bar-Laitier du Vieux Moulin	418-339-4488
	Buffet du Rapide (traiteur)	418-339-3230
	Café Ringo	
	Casse-croûte O Velcro (saisonnier)	
SALLE DE SPECTACLE	Théâtre des Grands Bois	418 266-3815
SÉCHAGE DE GRAINS	Ferme du Rapide Sud	819 996-3210
SEMENCES	Semences Laquerre La Coop Novago	418-339-2474 418-339-2011
SERVICE ADMINISTRATIF	Services Andrée Gosselin	418-326-5082
SERVICE FINANCIER	Caisse Desjardins de l'ouest de Portneuf	418-339-2265
	Daniel Tessier (conseiller Industrielle Alliance)	418-325-4979
SOINS ÉNERGETIQUES ET DETENTE	Nathalie Genest	418-325-4034
SOINS ESTHETIQUES	Esthétique Sandrine Touzin	819-383-5533
STATION-SERVICE	Dépanneur Conrad Audet	418 339-3455
	PJ Service Mécanique	418-339-2194
TATOUEUR	Dragosh Tatoueur	418-339-3588
TRANSPORT	Transyb	418-339-2215
	Transport Langlois	418-326-2292
	Transport Forestier J. Welsh III Inc.	418 268-3168 418 339-2112
TRANSPORT ET EXCAVATION	Albert Tessier Dave Tessier	418-339-2964 418-325-4072 418-339-2964 418-325-4686
VÉHICULES RÉCRÉATIFS	St-Casimir Autos Polaris	418 339-2250
	Sports Plus St-Casimir	418 339-3069

* : Merci de nous faire part de tout oubli, ajout ou correction à cette liste.

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

Ward & ASSOCIÉS | Notaires
Fiscalistes
Médiateurs

VOS BIEN



Me Joscelin Bélanger
Notaire
jbelanger@ward-associes.com
381, boul. De Lanaudière
Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0
110, place de l'Église
St-Casimir QC G0A 3L0
Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517

Les Entreprises
AM^{assicotte} Electricque inc.

La corporation des maîtres électriciens du Québec

Entrepreneur électricien

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel



Alexandre Massicotte
propriétaire

418 216-2058

BMR
La Coop Novago

St-Casimir | 418-339-2011

Les Entreprises
AM^{assicotte} Electricque inc.

Division émondage

- Service de nacelle
- Émondage
- Élaguage
- Service de déchiquetage
- Essoûchement
- Travaux avec fil électrique



Alexandre Massicotte
Maître électricien et propriétaire

La corporation des maîtres électriciens du Québec
RBQ : 5671-7432-01

Tél. : 418 216-2058 • Cell. : 418 283-2661
a.massicotteemondage@hotmail.com

 **Chiropratique St-Casimir**
Familiale et sportive

Dre Marjorie Montminy
Chiropraticienne D.C

110 place de l'église (Presbytère)
St-Casimir

(418) 339-4070
marjoriemontminydc@chiropratquestcasimir.com

 **GAI ÉCOUTE**

Centre d'aide,
d'écoute téléphonique
et de renseignements des
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010/aide@gaiecoute.org

Les **ENTREPRISES** St-Ubalde Inc.

RBQ# : 8297-3983-28

Installateur **Ecoflo** **BIONEST**
TECHNOLOGIES INC.
ENVIRO|SEPTIC

CARRIÈRES St-Ubalde inc.

- Entrepreneur général • Excavation
- Transport • Installations septiques
- Sable • Terre • Gravier

2 sites pour vous servir :

St-Ubalde
Lac-aux-Sables

361 boul. Chabot St-Ubalde • 418 277-2060
www.entstubald.com

Entreprise Leduc et fils inc.

gestionleduc@gmail.com
165 rue de l'église St-Thuribe, QC, G0A 4H0

Alexandre : 418-325-4246
Pierre : 418-325-4024




NIR : R-132032-5
NEQ : 1174023615

- Transport
- Dénivellement

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	2	3 Bibliothèque 13h30 à 15h30	4 <u>FEUILLES</u> <u>Récupération</u> <u>Matières</u> <u>Organiques</u>	5 Bibliothèque 18h30 à 20h30	6	7 Bibliothèque 10h00 à 12h00
8 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	9 <u>CONSEIL</u> <u>MUNICIPAL</u> <u>20H00</u>	10 Bibliothèque 13h30 à 15h30	11 <u>Déchets</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u>	12 Bibliothèque 18h30 à 20h30	13	14 Bibliothèque 10h00 à 12h00
15 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	16	17 Bibliothèque 13h30 à 15h30	18 <u>Récupération</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u>	19 Bibliothèque 18h30 à 20h30	20	21 Bibliothèque 10h00 à 12h00
22 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	23	24 Bibliothèque 13h30 à 15h30	25 <u>Déchets</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u>	26 Bibliothèque 18h30 à 20h30	27	28 Bibliothèque 10h00 à 12h00
29 <u>Messe</u> <u>St-Casimir</u> <u>9h00</u>	30					